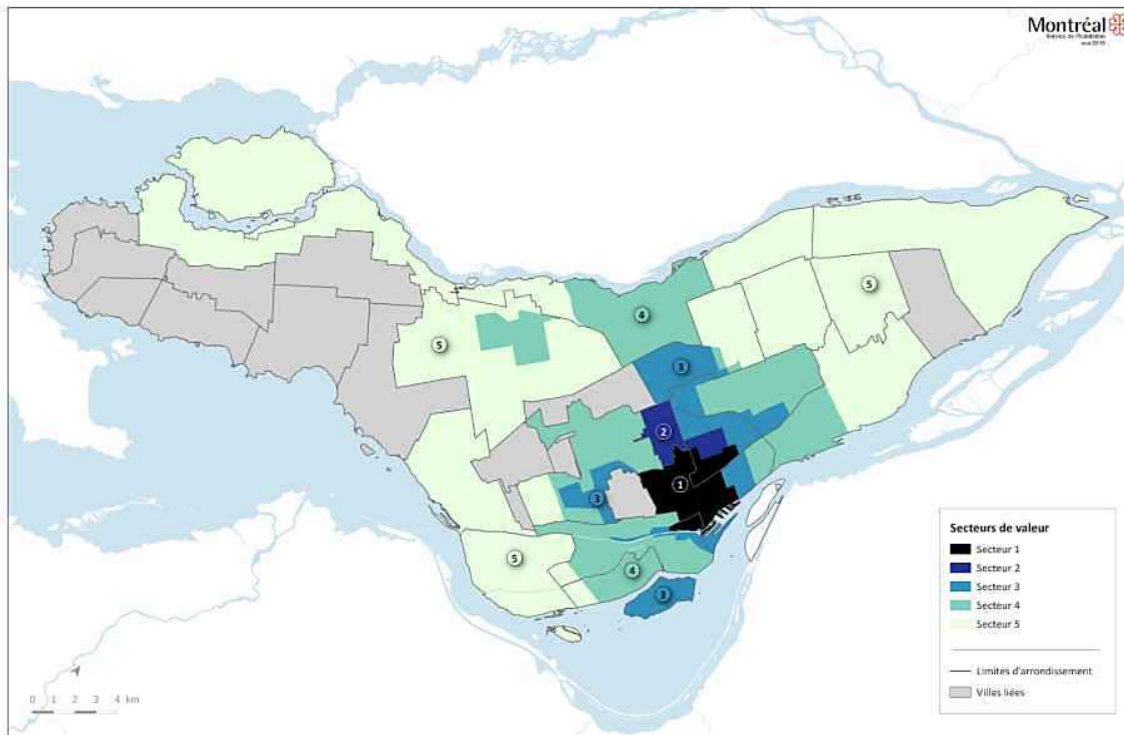


Carte des secteurs de valeur



Logement social : montant de la contrepartie financière pour la cession du terrain, par m² constructible, selon les secteurs de valeur

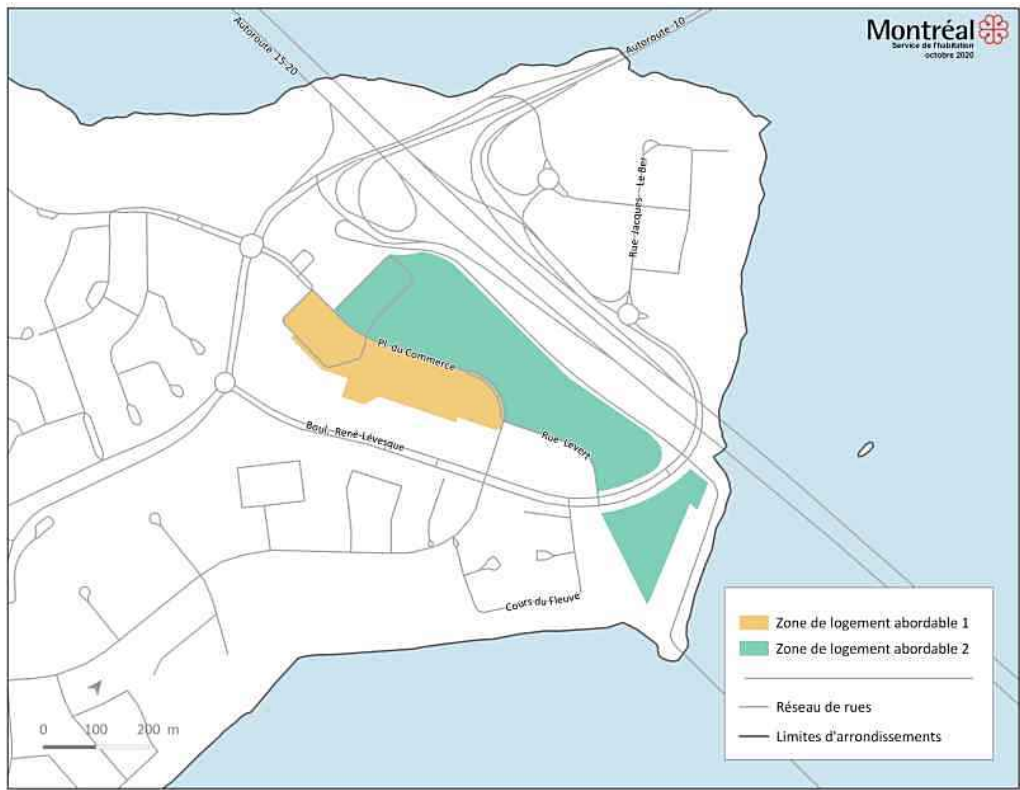
Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5
552 \$	463 \$	383 \$	287 \$	213 \$

Montant par secteur de valeur pour le calcul de la contribution financière

<i>Paliers de superficie résidentielle</i>	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5
$0 \text{ à } \leq 450 \text{ m}^2$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
$> 450 \text{ à } \leq 1\,800 \text{ m}^2$	59 \$	49 \$	41 \$	31 \$	23 \$
$> 1\,800 \text{ à } \leq 9\,000 \text{ m}^2$	74 \$	62 \$	51 \$	38 \$	28 \$
$> 9\,000 \text{ à } \leq 12\,500 \text{ m}^2$	88 \$	74 \$	61 \$	46 \$	34 \$
$> 12\,500 \text{ à } \leq 22\,500 \text{ m}^2$	103 \$	87 \$	76 \$	54 \$	40 \$
$> 22\,500 \text{ m}^2 \text{ et plus}$	118 \$	99 \$	82 \$	61 \$	46 \$

Zones de logement abordable



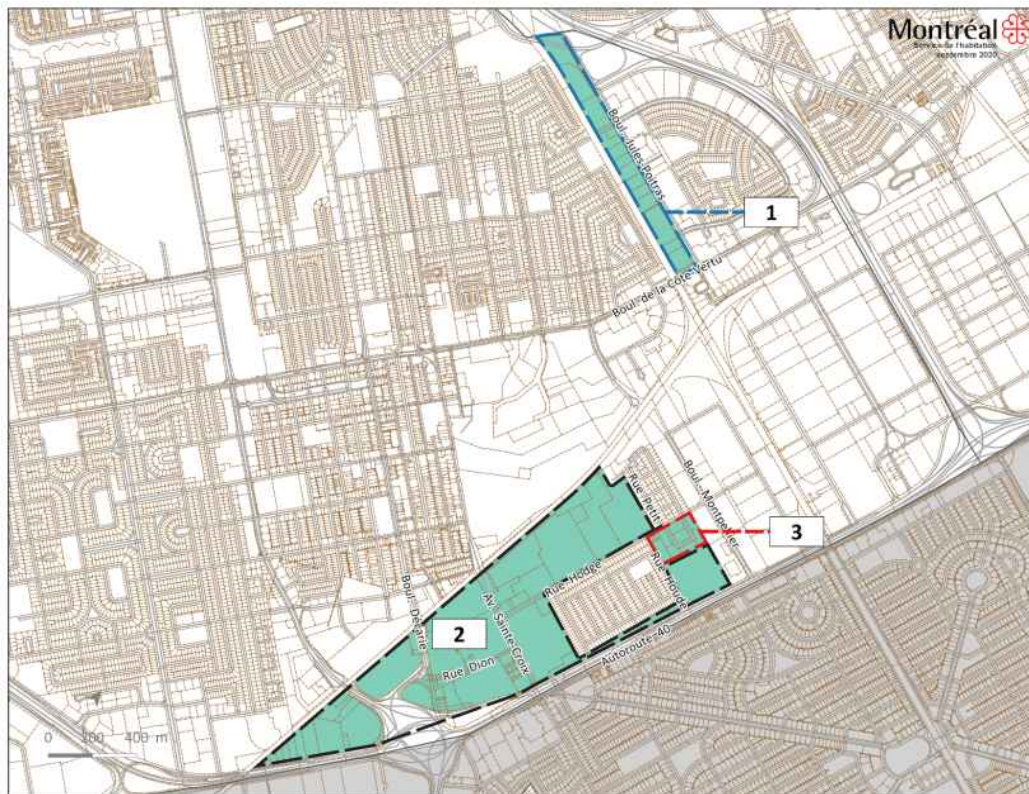


Résumé des modifications au Plan d'urbanisme - secteur nord de l'Île-des-Soeurs



No Secteur	Type de modification	Modification concernée	Hausse de potentiel estimée	Impact
1	Hausse du potentiel constructible	Hauteur passe de 8 étages (environ 27 m) à 39 mètres	44%	Zone de logement abordable 2 (20%)
2	Hausse du potentiel constructible	Hauteur passe de 8 étages (environ 27 m) à 48 mètres	78%	Zone de logement abordable 2 (20%)
3	Hausse du potentiel constructible	Hauteur passe de 8 étages (environ 27 m) à 78 mètres	189%	Zone de logement abordable 2 (20%)
4	Hausse du potentiel constructible	Hauteur passe de 8 étages (environ 27 m) à 57 mètres	111%	Zone de logement abordable 2 (20%)
5	Hausse du potentiel constructible	Hauteur passe de 8 étages (environ 27 m) à 33 mètres	22%	Zone de logement abordable 1 (10%)
6	Hausse du potentiel constructible	Hauteur passe de 8 étages (environ 27 m) à 39 mètres	44%	Zone de logement abordable 2 (20%)

Résumé des modifications au Plan d'urbanisme - secteurs Hodge et Jules-Poitras



ID	Type de modification	Modification concernée	Hausse de potentiel estimée	Impact
1	Changement d'affectation	Passe de secteur d'emplois à secteur d'activités diversifiées	Changement d'affectation	Zone de logement abordable 2 (20%)
2	Changement d'affectation	Passe de secteur d'emplois à secteur d'activités diversifiées	Changement d'affectation	Zone de logement abordable 2 (20%)
3	Hausse du potentiel constructible	Retrait de la limite d'étage et hausse du taux d'implantation de moyen à élevé	>40%	Zone de logement abordable 2 (20%)